

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES
DU PAYS DE COLOMBEY ET DU SUD TOULOIS
CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

SEANCE DU : 27 janvier 2022**Nombre de conseillers en exercice : 57****Nombre de conseillers votants présents : 31 dont 1 pouvoir**

Nombre de procurations : (11) - Monsieur Denis VALLANCE donne procuration à Monsieur Denis KIEFFER – Madame Clothilde MATHIOT donne procuration à Monsieur Jérôme RUFFIN – Madame Nathalie CROSNIER donne procuration à Madame Jacqueline PESCARA – Madame Marie-Thérèse VAILLANT donne procuration à Madame Corinne FERRARO – Monsieur Jean-Marie GÉRONDI donne procuration à Monsieur Stéphane NION – Madame Émeline MAGNIER – CARRETI donne procuration à Monsieur Charles FRANÇOIS – Monsieur Roland MILLERY donne procuration à Monsieur Samuel GRIS – Monsieur Alain GRIS donne procuration à Monsieur Jean-Pierre CALLAIS – Monsieur Ludovic DELOCHE donne procuration à Monsieur Charles FRANÇOIS – Madame Laurence BROQUERIE donne procuration à Monsieur Samuel GRIS – Monsieur Jean-Louis OLAÏZOLA donne procuration à Madame Cécile DENIS -

Dont nombre de suppléants présents ayant le droit de vote : (1) - Madame Sonia CHAUMONT donne pouvoir à Monsieur Jérémy THOMAS

Nombre de conseillers votants : 42**Nombre de conseillers excusés : 16**

Conformément à l'art L 2121-15 du CGCT, le secrétaire de séance est nommé :

Secrétaire de séance : Monsieur Patrick AUBRY**Date de convocation : 21 janvier 2022****Date d'affichage : 10 février 2022**

		Titulaires et suppléants ayant droit de vote	Pouvoir	Suppléants sans droit de vote	Excusés	Absents	Heure d'arrivée	Heure de sortie
ABONCOURT	MATHIEU Éric	X						
	CLAUDOTTE Corinne			X				
ALLAIN	MAGNIER-CARETTI Émeline				X			
	MILLERY Roland				X			
ALLAMPS	VALLANCE Denis				X			
	MATHIOT Clothilde				X			
BAGNEUX	DELOCHE Ludovic				X			
	COURTOIS Bruno							
BARISEY AU PLAIN	GÉRONDI Jean-Marie				X			
	NION Stéphane	X	X					
BARISEY LA COTE	FRANÇOIS Charles	X	XX					
	TOTA Bernard			X				
BATTIGNY	THOMASSIN Denis	X						
	COLIN Jean				X			
BEUVEZIN	MANGENOT Hervé					X		
	SAUNIER Élodie							
BLENOD LES TOUL	OLAÏZOLA Jean-Louis				X			
	DENIS Cécile	X	X					
	RUFFIN Jérôme	X	X					
	MICHEL Martine	X						
BULLIGNY	GRIS Alain				X			
	VAILLANT Marie-Thérèse				X			
COLOMBEY LES BELLES	VOINOT Benjamin				X			
	WECKERING Gérard				X			
	PESCARA Jacqueline	X	X					
	BONNEAUX Patrice	X						
	CROSNIER Nathalie				X			
COURCELLES	CHAUMONT Sonia				X			
	THOMAS Jérémy	X						

		Titulaires et suppléants ayant droit de vote	Pouvoir	Suppléants sans droit de vote	Excusés	Absents	Heure d'arrivée	Heure de sortie
CREPEY	THOMASSIN Daniel	X						
	LOCH Geneviève	X						
CREZILLES	AUBRY Patrick	X						
	GRIS Isabelle			X				
DOLCOURT	BONAL Damien				X			
	LARDIN Bruno							
FAVIERES	HOFFMANN Valérie					X		
	DATIN Fabien					X		
FECOCOURT	BASELLO Marianne	X						
	THIERY Christine							
GELAUCOURT	CAPDEVIELLE Michel					X		
	LAIDELLI Emmanuel				X			
GEMONVILLE	GODARD Alain	X						
	CHAROTTE Monique							
GERMINY	DETHOREY Patrick					X		
	FLORENTIN Daniel							
GIBEAUMEIX	KIEFFER Denis	X	X					
	COLIN Catherine			X				
GRIMONVILLER	BARBIER Régis					X		
	HOLWECK Denis							
MONT LE VIGNOBLE	CALLAIS Jean-Pierre	X	X					
	FERRARO Corinne	X	X					
MONT L'ÉTROIT	TAVERNIER Jean-Jacques	X						
	ROUSSEL Michel							
MOUTROT	MATOS Charles					X		
	HUGUENIN Fabrice							
OCHEY	PARMENTIER Philippe	X						
	VATTANT Daniel	X						
PULNEY	DEZAVELLE Jean-François					X		
	RABIN Gérard							
SAULXEROTTE	BOUVOT Céline	X						
	SORATROI Serge							
SAULXURES LES VANNES	KACI Pascal					X		
	GARNIER Benoit	X						
SELAINCOURT	VALLANCE Françoise	X						
	VALLANCE Jean-Sébastien			X				
THUILLEY AUX GROSEILLES	BROQUERIE Laurence				X			
	GRIS Samuel	X	XX					
TRAMONT EMY	MAILLARD Béatrice					X		
	AUDET Jacqueline							
TRAMONT LASSUS	HUEL Roland					X		
	DUPRÉ Fabrice							
TRAMONT ST ANDRE	SANDERS Cyril					X		
	FLAMENT Xavier							
URUFFE	DELCROIX Élisabeth	X						
	LÉONARD Étienne	X						
VANDEVILLE	DELOFFRE Claude	X						
	FOMBARON David							
VANNES LE CHATEL	AUFRÈRE Nathalie	X						
	CORNUAUX Sébastien	X						
VICHÉREY	ABSCHEIDT Alain	X						
	DILLET Chantal			X				

Étaient également excusés : Monsieur le sous-préfet de Toul, Laurent NAVES- Monsieur le sous-préfet de Neufchâteau, Monsieur Gaël ROUSSEAU – Madame Barbara THIRION, conseillère départementale du canton du Meine au Saintois

Étaient également présents : Représentante du bureau d'étude SENOS (Christelle JAGER)– représentant de l'association LOANA(Guillaume LEBLANC) - représentant de l'Est Républicain - Monsieur Xavier LOPPINET – Madame Pascaline GOUERY – Madame Yvette DE ROSA

Ordre du jour

- 1 - Validation du procès-verbal du conseil communautaire du 16 décembre 2022
- 2 - Présentation du plan de préservation et de valorisation des prairies humides de BATTIGNY par Christelle JAGER du bureau d'études SENOS
- 3 – cc-2022-1773 - Présentation des actions environnementales effectuées par LOANA en 2021 et proposition du plan d'action 2022
- 4 – cc-2022-1772 - Modifications simplifiées PLUI
- 5 - Point sécurisation en eau potable et assainissement
- 6 - Affaires et informations diverses

1 - VALIDATION DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 16 DÉCEMBRE 2022

À l'unanimité les membres du conseil communautaire ont approuvé le procès-verbal du 16 décembre 2021

2 - PRÉSENTATION DU PLAN DE PRÉSERVATION ET DE VALORISATION DES PRAIRIES HUMIDES DE BATTIGNY– CF DIAPORAMA

Le vice-président en charge du pôle environnement, Monsieur Jean-Pierre CALLAIS et Christelle JAGER du bureau d'étude SENOS présentent le plan de préservation et de valorisation des prairies humides de Battigny. Monsieur Denis THOMASSIN, maire de BATTIGNY, explique le travail mené sur le terrain en particulier la communication et le dialogue avec les agriculteurs.

Suite à cette étude un plan d'action va être mise en place sur plusieurs années et suivi par communauté de communes du Pays de Colombey et du Sud Toulinois. Un financement important sera sollicité auprès de l'agence de l'eau et le conseil départemental de Meurthe et Moselle

Jean-Pierre CALLAIS rappelle l'existence de l'atlas de la biodiversité réalisé et mis en place sur la communauté de communes. Cet atlas va être remis à jour au des différentes études menées sur le territoire.

3 – CC-2022-1773 - CONVENTION 2022 AVEC LOANA

Le vice-président et l'association LOANA présentent le bilan des actions 2021 et propose le plan d'action 2022 :

- Projet 1 : Recherche et prospections complémentaires de la Chevêchette d'Europe sur le massif forestier entre Favières et Colombey-les-Belles. La Chevêchette d'Europe est la plus petite chouette d'Europe
- Projet 2 : Prise en compte de la Bacchante dans les plans d'aménagements forestiers et ENS forêt de Meine. La Bacchante est un papillon qui vit en lisière de forêts
- Projet 3 : Recherche et prospection de la « Vipère aspic »
- Projet 4 : Conservation de la pelouse calcaire de Gibeumeix : recherche des propriétaires fonciers
- Projet 5 : Recherche de propriétaires des mares à Triton crété
- Projet 6 : Rédaction d'un rapport d'activités « Biodiversité »
- Projet 7 : Réalisation d'animations nature en lien avec la politique ENS du Conseil Département 54 :
 - o 10 demi-journées d'animations grand public
 - o 66 demi-journées d'animations scolaires et périscolaires

Le coût total de ce programme est de 28 050 € avec une subvention de 24 480 € du Conseil Départemental. Le solde à la charge de la communauté de communes sera de 3 570 €.

Après avoir délibéré, à l'unanimité le Conseil Communautaire,

VALIDE le projet de convention proposé avec les 7 projets ci-dessus

SOLLICITE un accompagnement financier du Conseil Départemental à hauteur de :

- 5 280 € pour les projets de 1 à 6 (coût total estimé de 8 800 €), soit une participation de 60%
- 19 200 € pour les projets d'animations (coût total estimé de 19 250 €)

DEMANDE l'inscription de ces crédits au budget 2022 (28 050 € en dépense et 24 480 € en recette)

4 – CC-2022-1772 - PREMIÈRE MODIFICATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL VALANT PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE COLOMBEY ET DU SUD TOULOIS

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal valant Programme Local de l'Habitat (PLUi-H) de la Communauté de Communes du Pays de Colombey et du Sud Toulinois (CCPCST) a été approuvé le par délibération du Conseil communautaire du 18 mars 2021.

La CCPCST souhaite aujourd'hui engager une procédure de modification simplifiée de son PLUi-H, encadrée par les articles L153-41 à L153-48 du Code de l'urbanisme. Cette modification porte principalement sur les points suivants :

- Classement en zone UB d'une zone classée en zone UA à Dolcourt
Ce changement de classement d'une partie classée en UA chemin des champres a pour but de permettre l'accueil d'une activité d'habitat insolite et permettre l'installation d'une yourte dans une zone non visible depuis le centre ancien du village. De plus ces terrains sont à proximité immédiate de la zone UB.
- Autorisation en zone UE des extensions limitées et annexes des habitations existantes à l'opposabilité du PLUi-H
L'objectif est de permettre aux constructions à usage d'habitation déjà existante à l'opposabilité du PLUi-H en zone UE et implanté légalement de pouvoir réaliser des extensions limitées et des annexes.
- Reduction l'emprise de l'emplacement réservé n°1 à Bulligny
La commune ayant abandonné une partie de son projet d'élargissement de voirie. Le règlement sera adapté pour réduire l'emprise de l'emplacement réservé et se conformer au projet de la commune.
- Modification des règles s'appliquant aux baies vitrées, extensions du type véranda, toiture végétalisée et toiture terrasse.
Le règlement sera modifié pour faciliter la création des baies vitrées ou l'implantation d'extensions du type véranda, toiture terrasse et toiture végétalisée sur les façades arrière des habitations.
- Rectification de l'erreur matérielle de classement d'une zone Nm pour la reclasser en zone A à Saulxerotte.
Cette modification a pour but de rectifier une erreur de zonage sur le parking de l'ancienne zone Thanry à Saulxerotte.

- Ajout, modification, suppression ou ajustement de dispositions réglementaires mineures
Sont notamment concernées les caractéristiques architecturales des constructions, les caractéristiques des clôtures, l'implantation des constructions, la définition de l'annexe dans le règlement, l'emprise au sol des annexes à Bulligny, la rédaction et l'organisation de certaines parties du règlement pour plus de clarté.

Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Communautaire,

- **AUTORISE** le Président à prescrire la procédure de modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme intercommunal valant Programme Local de l'Habitat (PLUi-H) de la Communauté de Communes du Pays de Colombey et du Sud Toulinois ;
- **AUTORISE** le Président à signer les actes nécessaires pour mener la procédure de modification simplifiée du PLUi-H
- **PRECISE** que la procédure de modification sera menée par le Président et fera l'objet d'une mise à disposition au public avant l'approbation par le Conseil communautaire.

5 - POINT SÉCURISATION EN EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT - CF DIAPORAMA

Le Vice-Président en charge de l'environnement présente un état des projets sécurisation en eau potable et assainissement.

Sécurisation en eau potable :

- ✓ 17 dossiers de demande de subvention déposés auprès de l'AERM
- ✓ Finalisation des dossiers PRO avec les 3 bureaux d'études
- ✓ Réunion organisée avec l'AERM le 25 janvier 2022 :
 - ✓ Taux d'aides des projets de sécurisation à 60% soumis à conditions :
 - ✓ Prix eau minimum de 1,15€/m³ en 2022 et de 1,20€/m³ en 2023 (prix HT avec abonnement)
 - ✓ Rendement de réseau de 85%
 - ✓ Reconquête des captages dégradés
 - ✓ Élaboration des RPQS (logiciel GS'O de la CC pour le pilotage des services)
 - ✓ Montage du programme de travaux sur 2022 et 2023
- ✓ Prise de contact avec la caisse des dépôts pour les possibilités de financement du programme
- ✓ Programmation de réunions avec les Communes, par secteur de sécurisation, pour présentation des projets et mise au point

Délégation de maîtrise d'ouvrage pour les communes non assainies :

- ✓ Dossiers à déposer en février 2022 auprès de l'AERM
- ✓ Finalisation des dossiers PRO avec les 3 bureaux d'études pour se rapprocher du taux d'exclusion des aides de l'AERM
 - ✓ Réunion organisée avec l'AERM le 25 janvier 2022 :
 - ✓ Maintien des conditions d'aides identiques pour 2022 : objectif de passage des dossiers en commission d'aide de l'AERM en mai 2022
 - ✓ Possibilité de déroger au montant d'exclusion de l'AERM (12 000€ / habitation) en justifiant par une note technique et financière
 - ✓ Montage du programme de travaux sur 2 ans
 - ✓ Programmation de réunions avec les Communes pour présentation des projets et mise au point

Transfert de la compétence assainissement :

Avancement de l'étude :

- ✓ Décembre 2021 : collecte des données sur les services d'assainissement communaux et syndicaux

- ✓ Travail sur le volet technique par les services de la Communauté de Communes
- ✓ Accompagnement par le bureau de conseil ESPELIA sur le volet financier : bilan actuel des services d'assainissement, perspective pour le futur service d'assainissement communautaire
- ✓ Relance des Communes et Syndicats pour obtention des données financières nécessaire au travail de ESPELIA pour avoir une vision plus réelle de la gestion des services (si possible, retour des données avant le **04 février 2022**)

Philosophie du transfert :

- ✓ **Communes et Syndicats déjà assainies :**
 - ✓ Maintien de la gestion opérationnelle par les collectivités qui le souhaitent par convention de délégation avec la Communauté de Communes
 - ✓ Gestion par le service d'assainissement communautaire pour les Communes et Syndicats ne voulant pas assurer la continuité de la gestion opérationnelle
 - ✓ Maintien pour une période transitoire de plusieurs années des tarifs actuels de l'assainissement suivant les résultats des bilans menés par ESPELIA (équilibre financier de chaque service)
- ✓ **Communes dont les études sont en cours :**
 - ✓ Poursuite de l'accompagnement en 2022
 - ✓ Mise en place des programmes de travaux par commune avec l'AERM
 - ✓ Prise de contact avec la caisse des dépôts pour les possibilités de financement des programmes
 - ✓ Possibilité de démarrage des travaux dès 2022
 - ✓ Mise en place des redevances d'assainissement

6 - AFFAIRES ET INFORMATIONS DIVERSES

6.1 – Collecte des déchets ménagers : travail en cours par la commission déchets

Suite au dernier conseil communautaire, un groupe de travail s'est réuni afin de trouver des solutions pour les cas qui posait problème. Des contacts sont en cours avec le service de soins infirmiers à domicile ainsi que la CPTS (Communauté Professionnelle Territoriale de Santé)

6.2 – Intramuros : relance auprès des communes afin de désigner des représentants et organiser une formation avec l'ADM54

6.3 – centre social : proposition de désigner un référent pour le centre social "Arc en ciel" par commune

6.4 – fourrière animale : Suite à l'appel d'offre, proposition de prolonger le contrat avec la SACPA de Velaine en Haye. Un dossier a été remis à chaque commune

Ordre d'arrivée des délibérations de la séance

cc-2022-1773 - Présentation des actions environnementales effectuées par LOANA en 2021 et proposition du plan d'action 2022 cc-2022-1772 - Modifications simplifiées PLUI
--

Levée de séance 22 h 00

Pour extrait certifié conforme
Le Président du Pays de
Philippe KRAMER

